

Au Conseil Communal de la Commune de
«SERVION»

Préavis municipal n°10/2023

Budget de fonctionnement pour l'exercice 2024

Rapport de la Commission des Finances.

Madame la présidente,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 21 novembre 2023 dans la composition suivante : Bernard Burri, Frédéric Maffei et Richard Sermier en tant que premier membre dans la fonction de Président-rapporteur. Nous avons également rencontré le 7 novembre dernier Monsieur Jérôme Auberson, Syndic et Madame Patricia Dutoit, Boursière qui ont répondu à nos questions.

Le Budget 2024 présente un excédent de revenus de CHF 1'900.-.
Concernant la progression des revenus de CHF 543'400, nous constatons que l'essentiel, soit CHF 354'800, est due à la progression des impôts. Ceci représente 65% de l'augmentation des revenus de la Commune. Le solde de CHF 188'700 provient des revenus ventilés dans les postes comme indiqué dans le budget 2024.

Ne voulant pas reprendre toutes les explications détaillées dans le préavis, la commission des finances ne s'attardera pas sur tous les points.

Toutefois elle relève que l'augmentation du budget de CHF 542'700 se justifie en partie par CHF 223'500 pour l'administration générale, ceci incluant la création d'un poste de chef de voirie qui, aux vues de l'évolution de notre Commune, semble primordial.

A cela s'ajoute des augmentations de CHF 25'000 pour les transports publics, CHF 66'000 pour l'ASIJ, ainsi que CHF 83'000 pour le réseau APERO. Le solde de CHF 145'200 est ensuite ventilé dans différents postes, comme indiqué dans le budget 2024.

La Commission des finances est consciente que le résultat du budget 2024 est tout juste équilibré et peut aussi bien pencher d'un côté que de l'autre. La commission des finances est consciente que la situation est incertaine dans certains domaines et rappelle que ce budget n'est pas une obligation de dépenser.

Conclusion :

La Commission des Finances estime que le Budget 2024 qui vous est présenté est très bien étudié et vous propose donc d'accepter le préavis n° 10/2023.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 22 novembre 2023